

Conseil d'École – mardi 26 mars 2019

Présentation des membres du conseil d'école et des invités

parents élus – Mme Delaneau (PS), Mme Gruson* (PS), Mme Picquier (MS/PS), Mme Rousseau (MS), Mme Deschamps (MS).
suppléants : M. Da Silva (GS).

mairie – M. Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Vanhoeke* (décharge de direction)
et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN – Mme Tavares

RASED –

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Laumonier, Pelloquin.

Absents / Excusés* - M. Chanteloup (Maire), M. Paté (ZIL), L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, le RASED, Mme Georget, M. Liesnard (parents élus).

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2019

	PS	MS	GS	
Janv. 2019	38	42	42	= 122 Rentrée 2018 = 125
Sept. 2019	40	35	41	
Prévision actuelle de 116 (annoncé en oct. : 126 = 43 + 39 + 44) (soit moy. 23,2 élèves / classe)				

Des familles ont d'ors et déjà annoncées qu'elles avaient, à contrecœur, inscrit leur-s enfant-s à l'école privée en raison du maintien de la semaine de 4 jours ½ sur Bléré. C'est ce qui explique que les effectifs attendus actuellement sont bien en deçà des prévisions d'octobre. Cela peut encore évoluer, dans les 2 sens.

Mme Martin prendra sa retraite méritée cet été après 27 ans de loyaux services dans cette école maternelle.

Inscription des futurs PS et CP

Les dates d'inscriptions pour l'école maternelle sont affichées et diffusées à la Mairie, à la crèche et au CSC.

Les familles des GS auront une copie des dates d'inscription à l'école élémentaire quand nous les aurons. L'inscription n'est pas automatique. Pour les dérogations de familles hors commune, la demande est à renouveler au changement d'école.

Postes supplémentaires de l'école

Il n'y a plus ni poste d'E.V.S. (aide administrative) ni postes d'emplois « Service Civique » pour notre école maternelle. Il semble que ces derniers aient été attribués à la seule école élémentaire et non partagés comme ce fut le cas auparavant.

Suivi des projets et actions en cours

- Décloisonnements (*Arts Plastiques, Scientifique et Prévention*) des lundis
Nous passerons fin avril au décloisonnement « Prévention » pour une durée de 6 semaines (*prévention des risques domestiques, de la rue, porter secours et le tri sélectif*). Une exposition a été prêtée par la MAIF et a fait l'objet d'une visite guidée par les enfants aux familles qui ont pu se déplacer le 20 mars.
- École & Cinéma / Maternelle & Cinéma – OCCE (coopératives scolaires)
Cette année encore, tous les élèves vont bénéficier de 2 séances (3 pour les GS) au Centre Socioculturel. Prise en charge financière : la coopérative scolaire (2,50 € / séance) avec participation des familles (une fois 1 €).
- Bibliothèque Dunois
Les MS et GS se rendent régulièrement au Centre Socioculturel pour bénéficier d'une animation dans les locaux de la bibliothèque et dans la ludothèque (découverte des lieux et leurs usages). La présence de 2 enseignants pour une seule classe est une obligation en raison de l'absence d'issue de secours à la bibliothèque et le fait que les deux salles occupées sont dans 2 bâtiments séparés. Une réorganisation a été trouvée cette année : les jeux sont mis à disposition en bas de la bibliothèque pour ainsi éviter le déplacement de 2 enseignants pour des petits groupes.
- Printemps des Livres
Nous renouvelons cette opération en partenariat avec la Coopérative Scolaire OCCE et « Lire et Partir ». Des ouvrages de qualité sont vendus à prix très réduit (1,20 €). Nous avons un choix couvrant la maternelle mais aussi l'élémentaire, pour les grands frères et sœurs. Nous avons mis en dépôt à l'école élémentaire une sélection sous la responsabilité des enseignants.
- Dojo

- Les GS se rendent les mardis dans l'ancienne salle de judo, le dojo, jusque début avril.
- Semaine équilibre
 - Les 2 classes de GS participeront à l'école élémentaire, à « la semaine équilibre » si elle est reconduite.
- Projets dans chaque classe
 - Cette année encore, nous faisons appel à Catherine du « Jardin de Caracol et Coliflor » pour animer des séances autour de la laine, des couleurs végétales et « Land Art ». Les PS travailleront autour du thème du jardinage.
- Rentrée des futurs PS
 - Ils seront accueillis après inscription, un samedi en juin (le 15/06) de 9h30 à 11h30. Il sera demandé aux familles lors des inscriptions (dates affichées pour avril, mai et juin) d'éviter les frères et sœurs et autres membres de la famille. Cet accueil a pour objectif de mettre en confiance les futurs élèves et leurs parents en découvrant les lieux et personnes.
- Lien avec le Multi Accueil de Bléré
 - Les enfants qui feront leur 1^e rentrée en septembre et qui sont accueillis au Multi Accueil seront reçus plusieurs fois en mai et juin. Nos deux structures programmeront ces visites découvertes.
- Sorties scolaires, fête de fin d'année
 - Ferme pour des PS et MS. Parc animalier pour des GS/MS. Château et danse pour d'autres sont au programme.
- Fête de fin d'année. Organisation A.P.E.
 - Elle se ferait un vendredi soir, le 28 juin.

C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Le coût du transport est assuré par un crédit municipal. Une participation financière est parfois demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune versent une subvention pour des projets plus ambitieux. C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes, aident à l'encadrement, que peuvent se réaliser ces activités. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.

Aides spécifiques

Le R.A.S.E.D. ne prend pas pour le moment en charge d'enfants de GS ni de MS signalés par les enseignantes.

Prévention, santé

Visite médicale partielle prochainement pour les GS réalisée plus tard. Rien n'est programmé pour les MS. Pour les PS, visite de l'orthoptiste déjà réalisée.

Budget 2019 / travaux et entretien des locaux

Les budgets municipaux ont été votés début mars, avec application d'une augmentation de 1,4%. La subvention pour notre coopérative est de 800€ qui vient en complément de celle apportée par l'APE (1.000€) pour couvrir les frais des animations prévues ainsi que l'entretien des jeux de cour.

Le budget investissement accordé pour renouvellement d'ordinateurs (1.700€), matériel motricité (1.000€), mobilier (1.400€), conforme aux demandes.

Photocopieur couleur sous contrat = mauvaise qualité, feuilles en travers, pas de mémoire, pour un coût non connu

Pour les travaux et aménagements à réaliser, les décisions budgétaires de la municipalité sur 2019 sont :

- Climatisation des classes du haut (trop onéreuse pour être réalisée en une seule étape, la pose d'une climatisation est programmée sur 3 ans) : cette année la 2^e classe de GS/MS (8.000€) ;
- Réfection des boiseries extérieures (bardage) à l'étage ;
- L'absence de gouttière au préau installé l'été 2016 fait qu'en cas de pluie des élèves se douchent et ne profitent donc pas de l'abri prévu ! D'autre part, en cas de gel, cela provoque des plaques de verglas à la tombée des eaux sur le goudron = danger. Il est voté un budget (4.000€) sans précision de l'objet ;
- Portail et portillon : un projet qui date de 5 ou 6 ans a été représenté à la municipalité pour rénover ce portail qui s'ouvre difficilement. Il faut refaire la semelle béton ainsi que les axes et les ferrailles rouillées. Ce portail devrait faire l'objet d'une réparation et non d'un changement ;
- Externalisation du ménage (hall, salle de motricité, sanitaires – entreprise EverClean) en raison de la suppression de postes aux Services Techniques de la Ville mais aussi pour améliorer l'entretien des locaux. Les Aides Maternelle présentes reconnaissent aussi qu'il s'agit d'une amélioration de leurs conditions de travail puisque qu'elles ont une diminution certaine des espaces quotidiens à entretenir. Le problème de la juxtaposition d'au moins 3 entités différentes est posé : « Qui fait exactement quoi ? », définition des limites d'espaces, etc.
- Le terrain enherbé derrière l'école est toujours attendu par l'école – une solution moins onéreuse que celle envisagée de rampe d'accès pourrait être étudiée. Les enseignants rappellent qu'il n'est peut être pas nécessaire de classer cette espace « cour d'école » pour ainsi diminuer la charge financière ;

D'autres points qui ne concernent pas directement l'école sont listés : claustras au restaurant scolaire, mise aux normes pour personnes handicapées au gymnase, réfection plateau de sport reportée.

Une étude a été demandée par la Mairie pour réorganiser les signaux d'alertes en cas de Risque Majeur (PPMS). Le premier devis est de 49.000€ pour tout le site des 2 écoles, périscolaire, gymnase. Les enseignants redisent que cette dépense leur paraît bien inutile pour la maternelle qui fonctionne avec 3 signaux d'alertes différents (corne, sifflet, alarme).

Quelques points sont de nouveau soulevés :

- Odeurs WC du bas, certes moins insupportables, mais toujours existantes (vieilles installations) ;
- Inadaptation de certains WC et urinoirs à la taille des enfants ;
- Assainissement du mur SUD sous préau réalisé – permettra d'accrocher les œuvres réalisées par les élèves il y a 2 ans déjà, les « Drôles de Bêtes » - reste à peindre le support ;

Utilisation des locaux

La Communauté de Communes CCBVC a de nouveau sollicité la Mairie de Bléré pour utiliser une partie des locaux (3 salles + sanitaires) pour le Centre de Loisirs de cet été. Cela pose le problème de jonction avec la fin des cours et la restitution des locaux propres et rangés. La Mairie accepte ce prêt en attendant que la CCBVC investisse dans de nouveaux locaux adaptés à l'augmentation des effectifs.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Le panneau d'affichage dédié à l'A.P.E. est désormais installé sur le pignon de l'école élémentaire.

Prochaines manifestations prévues : Carnaval 31 mars, Fête des écoles, vente de trousse et sacs.

Rythmes scolaires

Le directeur rappelle que l'historique de ce dossier est accessible dans les comptes-rendus des Conseil d'Ecole de ces dernières années (voir sur le site).

Nous étions restés, lors du dernier Conseil, à ce que l'adjoint avait dit, à savoir que les Conseils des 2 écoles devaient se positionner au cours du 1^{er} trimestre. C'est ce qui a été fait, avec un vote qui avait donné (*voir aussi *autre vote en fin de CR*) :

Qui est POUR un retour à la semaine de 4 jours ?

12 votants

1 abstention

11 votes POUR

Nous avons proposé à l'école élémentaire et la Mairie une organisation horaire sur la base des 4 jours reprenant les bons côtés des 4 j ½ jugés par des enseignants de l'autre école. Cela a essuyé une fin de non-recevoir, sans demande d'approfondissement, sans étude possible.

Jusqu'aux vacances de Noël, aucun signe de la Municipalité sur la suite donnée au vote de notre Conseil. Puis, il a été annoncé qu'il était trop tard pour changer quoique ce soit. Les 4 jours ½ sont donc reconduits pour l'année prochaine et certainement pour la suivante puisqu'il a été dit qu'on ne voterait pas sur ce sujet à chaque Conseil.

Le directeur rappelle l'opposition totale de l'ensemble des enseignants de cette école maternelle (et de presque la totalité des autres sur le territoire national) en raison de la déstructuration de l'école maternelle et du mal-être des élèves et des personnels. Ils n'ont pas été entendus. Les enseignants regrettent que l'amélioration du fonctionnement de l'école élémentaire ait été choisi au détriment de l'école maternelle, qui voit ses personnels en grande souffrance. C'eut été gagnant/gagnant d'œuvrer à améliorer les 2 écoles. C'est sur ce point que la Municipalité devrait se positionner. Enfin, le Comité de Pilotage du PEDT n'a pas vocation à remplacer le Conseil d'Ecole ni les liens Ecole / Mairie qui existaient auparavant. C'est une dérive qui va à l'encontre du fonctionnement de la structure.

M. Bouvier, adjoint, répond.

Il est vrai que la Municipalité a pris position pour le maintien des 4 jours ½. La proposition mixte (voir archives) de l'an passé a été refusée par le DASEN en raison d'un arrêté ministériel. L'IEN a été contacté pour étudier des aménagements possibles sur la base des 4j ½ mais c'est impossible. La Municipalité pourrait revenir à 4 jours seulement si les 2 écoles sont d'accord [NDR : *ce qui n'est pas le cas !*] Cette année la Municipalité s'est abstenue aux votes des 2 écoles.

Dans le cas d'un retour aux 4 jours, un aménagement du temps du midi aurait été prévu, mais moindre, car problématique financière (aides CAF, Fonds état, etc.). M. Bouvier nous réexplique les contraintes budgétaires.

Le directeur interrompt en réaffirmant qu'on devrait être sur une problématique humaine prioritairement (les enfants, puis les personnels et familles) et que l'aspect financier n'a que trop primé en polluant les débats. Et c'est l'École Maternelle qui en pâtit.

Le débat entre les parents, l'adjoint et les enseignants tourne autour de ces points :

Un parent justifie ses votes depuis 2 ans en disant préférer savoir ses enfants 5 jours à l'école, sans en donner la motivation, ce que relève une maman. Les enseignants ne remettent pas en cause les avis et les choix des uns et des autres : c'est une évidence. C'est leur avis de professionnel qui a depuis 5 ans été nié, parfois moqué.

la Municipalité a à se positionner clairement. Il y a fuite vers l'école privée et des demandes de scolarisation dans d'autres communes environnantes à 4 jours ne sont pas rares alors que c'était l'inverse jusqu'à présent. Cela aura pour conséquence la fermeture de classes, donc des effectifs surchargés. Quel intérêt y a-t'il à persister dans un cadre en partie destructeur ?

Le directeur met fin aux débats vers 20h.

***** Pour mémoire, résultats du vote des familles fin 2017/2018.

(détails page 8 des résultats de l'enquête disponible sur le site de la Mairie)

Maternelle = 91 votants (>70%) → 67% (familles de PS/MS) et 52% (familles de GS) POUR le retour à 4 jours

Élémentaire = 131 votants (50% env°) → 46% POUR le retour à 4 jours

SOIT, si on cumule les votes, 222 votants, 112 **POUR le retour à 4 jours, SOIT 50,45%**.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu mi juin.

Le 26 mars 2019,
le directeur